L'érable de Norvège

Un envahisseur sournois au mont Royal

L'érable à sucre était en voie de se faire remplacer par l'érable de Norvège. Les actions nécessaires pour se débarrasser de son envahisseur paraissaient titanesques. Heureusement, la nature elle-même est venue à son secours! Récit d'une chaude lutte, pas encore tout à fait gagnée...

PAR JACQUES BRISSON

D'origine européenne comme son nom l'indique, l'érable de Norvège possède toutes les qualités recherchées chez un arbre de rue : il pousse rapidement, résiste bien à la pollution et possède une cime compacte et dense. Sa grande variabilité génétique a permis le développement de nombreuses variétés horticoles, certaines aux feuilles pourpres, d'autres présentant une cime étroite bien adaptée aux espaces restreints. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été l'espèce d'arbres la plus plantée dans les rues d'Amérique du Nord au 20e siècle. Au Québec, l'érable de Norvège (*Acer platanoides*) s'intègre d'autant bien au paysage qu'il ressemble à s'y méprendre à notre érable à sucre. Au mont Royal, dans les années 1970 et 1980, on le plantait occasionnellement pour reboiser des zones gazonnées, et parfois même au cœur de la forêt pour combler des ouvertures. C'était une erreur, une grave erreur...

Il faut savoir que l'érable de Norvège crée une ombre plus dense que celle de l'érable à sucre, en plus d'assécher davantage le sol, ce qui nuit à la flore du sous-bois, des problèmes qui s'amplifient à mesure que les arbres grandissent. Pire encore, l'érable de Norvège produit beaucoup de samares et celles-ci germent facilement. Ainsi, en absence d'ennemis naturels, les jeunes tiges d'érable de Norvège pullulent, venant à dépasser en nombre les jeunes tiges d'érable à sucre. Avec le temps, l'érablière du mont Royal pourrait être dominée par l'érable de Norvège plutôt que par l'érable à sucre.

PHOTO : © PHILIPPE GOSSELIN

Est-ce si grave? Après tout, l'érable de Norvège rend les mêmes services écologiques que son cousin : il capte notamment le CO_2, un gaz à effet de serre, sert d'habitat pour la faune, purifie l'air, protège contre les îlots de chaleur. De plus, la plupart des gens ne savent même pas le distinguer de l'érable à sucre! Par conséquent, doit-on vraiment s'en soucier? La réponse des écologistes est un « oui » retentissant!

INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE À PROTÉGER

Pourquoi? En partie parce que nos érablières à sucre constituent des écosystèmes uniques au monde. Elles possèdent en sous-bois un cortège de fleurs printanières remarquables, autant par leur beauté que par leur nature éphémère. Pensons aux uvulaires, violettes, érythrones, gingembres sauvages et aux emblématiques trilles. L'automne n'est pas en reste, car les feuilles de l'érable à sucre y prennent toutes les nuances de jaune, de vermillon, d'orange et de rouge, produisant un paysage spectaculaire, parmi les plus beaux au monde. L'érablière à sucre représente aussi une valeur patrimoniale et culturelle importante puisque c'est ce paysage qui a accueilli les premiers colons européens. Et que dire du sirop d'érable, ce liquide divin connu partout sur la planète, et dont le Québec est le plus grand producteur!

Tache goudronneuse provoquée par le champignon *Rhytisma acerinum* sur des feuilles d'érable de Norvège.

Comment les distinguer?

À première vue, l'érable de Norvège ressemble tellement à l'érable à sucre que plusieurs les confondent. On trouve d'ailleurs très fréquemment la feuille de l'érable de Norvège sur l'étiquette de produits à base de sirop d'érable, au lieu de l'érable à sucre. Même Postes Canada et la Monnaie royale canadienne ont erré plus d'une fois en utilisant la mauvaise espèce sur des timbres, billets de banque ou pièces de monnaie (*voir le* Quatre-Temps, *vol. 30, n° 4, p. 3 à 5*). En y regardant bien, les deux espèces ne sont pourtant pas si difficiles à distinguer...

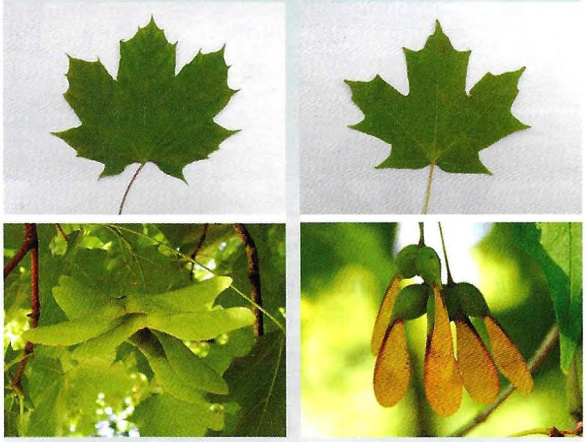

PHOTOS : © JACQUES BRISSON

PHOTO : © DAN MULLEN

Érable de Norvège. Érable à sucre.

Les feuilles de l'érable de Norvège possèdent, en moyenne, davantage de lobes portant des pointes que celles de l'érable à sucre. Les disamares de l'érable de Norvège sont largement écartées, alors que celles de l'érable à sucre forment un « U ». Lorsqu'on brise le pétiole d'une feuille de l'érable de Norvège, un liquide blanc laiteux s'en échappe, ce liquide étant transparent comme de l'eau chez l'érable à sucre.

C'est cette érablière qui est menacée au mont Royal. Bien sûr, il y a d'autres érablières à sucre dans le Sud du Québec, mais l'érablière du mont Royal constitue un lieu privilégié pour entrer en contact avec notre patrimoine naturel, en plein cœur de la ville. De plus, avec ses millions de visiteurs étrangers, notre mont Royal est une fenêtre formidable pour montrer au monde entier la singularité de nos forêts. Il est donc important de conserver son intégrité écologique en la préservant de l'invasion de l'érable de Norvège.

CHAUDE LUTTE AU MONT ROYAL

Pour ce faire, il faudra toutefois faire preuve de doigté et de beaucoup de patience. Il ne s'agit pas de couper tous les érables de Norvège d'un seul coup : cela créerait de grandes ouvertures risquant de favoriser d'autres plantes envahissantes, sans compter l'impact visuel – et le tollé de protestations – qu'engendrerait une telle intervention. Il faut plutôt attendre patiemment que ces arbres meurent et qu'ils soient remplacés par des espèces indigènes. En attendant, il faut surtout éliminer les jeunes tiges et semis d'érable de Norvège dans le sous-bois, avant qu'ils ne deviennent eux-mêmes des arbres. C'est une opération fastidieuse, à refaire année après année, mais qui permettrait à long terme à l'érable à sucre de maintenir sa suzeraineté. Certaines

PHOTO : © JACQUES BRISSON

PHOTO : © FRITZ GELLER-GRIMM

Floraison de l'érable de Norvège.

DEPUIS 2006, LES ÉRABLES DE NORVÈGE À MONTRÉAL SONT ATTEINTS PAR LA TACHE GOUDRONNEUSE, QUI AFFECTE SÉVÈREMENT LES JEUNES TIGES DANS LES SOUS-BOIS DU MONT ROYAL. CELA POURRAIT AVOIR L'EFFET INESPÉRÉ DE RÉTABLIR, À LONG TERME, UN ÉQUILIBRE EN FAVEUR DE L'ÉRABLE À SUCRE.

actions bénévoles ont été entreprises en ce sens, mais devant les milliers de tiges à éliminer, la tâche semblait impossible. Jusqu'à ce que…

UNE AIDE INESPÉRÉE

En 2006, les érables de Norvège à Montréal sont atteints par une maladie fongique récemment introduite en Amérique : la tache goudronneuse. Provoquée par le champignon *Rhythisma acerinum,* qui ne s'attaque qu'à l'érable de Norvège, cette maladie se manifeste par des taches noirâtres couvrant les feuilles à partir de la fin de l'été. Bien que l'aspect visuel de l'arbre en souffre, la maladie n'a que peu d'impact sur la santé des arbres sains – bien heureusement pour nos nombreux arbres de rue. Cependant, sur les jeunes tiges en sous-bois, qui doivent déjà supporter beaucoup d'ombre, la tache goudronneuse peut s'avérer létale. Au cours de la seule année 2006, la mortalité des jeunes érables de Norvège du mont Royal dépassait 20 % et la presque totalité des survivants subissait une forte baisse de croissance. Depuis lors, la maladie se manifeste chaque année, bien que moins sévèrement qu'en 2006, ce qui pourrait avoir l'effet inespéré de rétablir, à long terme, un équilibre en faveur de l'érable à sucre.

L'ÉRABLE DE NORVÈGE – CE MAL-AIMÉ

À l'origine louangé pour ses qualités horticoles, l'érable de Norvège est maintenant honni partout en Amérique pour sa propension à envahir les milieux naturels. Mais dans la mesure où il est planté à au moins 1 km de tout boisé – pour éviter que ses samares ne s'y répandent –, il peut avoir sa place dans nos villes, d'autant plus qu'il résiste bien aux conditions urbaines. Sa mauvaise réputation ne devrait pas nous faire oublier les précieux services qu'il nous rend comme arbre de rue.

Jacques Brisson est chercheur et professeur à l'Université de Montréal, chercheur à l'Institut de recherche en biologie végétale et titulaire de la Chaire de recherche CRSNG/Hydro-Québec en phytotechnologie.

POUR EN SAVOIR PLUS

Lapointe, M., et J. Brisson (2011). « Tar spot disease on Norway maple in North America : Quantifying the impacts of a reunion between an invasive tree species and its adventive natural enemy in an urban forest ». *Ecoscience*, vol. 18, nº 1, p. 63-69.

Brisson, J. (2006). « L'érable à sucre : un emblème malmené ». *Quatre-Temps*, vol. 30, nº 4, p. 3-5.